

Comité des  
Hauts-de-Seine de la  
randonnée pédestre



**FF Randonnée**  
*les chemins, une richesse partagée*  
Comité départemental  
**Hauts-de-Seine**



- COMMUNIQUE -

Dimanche 21 Avril 2013

## LES 30 ANS DU COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE DES HAUTS-DE-SEINE

En 2013, le **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hauts-de-Seine, créé en 1983, aura 30 ans**. Pour fêter cet anniversaire, il organise le 21 avril 2013, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT92), un grand événement de randonnées pédestres ouvertes à tous, sur l'île Saint-Germain d'Issy-les-Moulineaux. La Ville d'Issy-les-Moulineaux et le Conseil Général apportent leur concours à cette manifestation.

Ces randonnées pédestres **gratuites** partiront de **l'île Saint-Germain** et proposeront 3 parcours différents offrant un dépaysement garanti. Ils feront aussi découvrir Issy-les-Moulineaux et son histoire à travers les siècles.

### Les 3 parcours proposés :

- 18 km, départ à 10 heures
- 13 km, départ à 11 heures
- 6 km, départ à 14 heures. Parcours fléché, avec un jeu de piste à la recherche d'indices pour découvrir l'histoire locale, plus **particulièrement réservé aux enfants accompagnés**. Accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

Les randonnées du matin seront encadrées par des animateurs confirmés.

A leur arrivée les randonneurs seront accueillis dans une ambiance festive avec orchestre et animations, et trouveront des rafraîchissements pour se remettre de leurs efforts.

Nos amis les chiens ne sont pas acceptés.

### Informations pratiques :

**RDV** sur l'île Saint-Germain, une demi-heure avant le départ des randonnées.

### **Accès par les transports en commun recommandé :**

**Tram T2** station Issy Val de Seine

**RER C** station Issy Val de Seine

**Métro ligne 12** : station Mairie d'Issy

**Pensez à prendre votre pique-nique, de l'eau (au moins 1 litre par personne), et de bonnes chaussures.**

**Randonnées gratuites pour tous mais inscription recommandée jusqu'au 18 avril, en indiquant le circuit que vous choisissez, sur le site Internet : [www.rando92.fr](http://www.rando92.fr)**

**Renseignements sur le site Internet [www.rando92.fr](http://www.rando92.fr)**

